

ERASMUS+

*Feu vert pour l'Europe...
et au-delà !*



ERASMUS +

► Lancé en 1987, Erasmus devenu Erasmus + en 2014 est aujourd'hui étendu à 188 pays et concerne dorénavant 6 secteurs : jeunesse, enseignement supérieur, enseignement scolaire, formation professionnelle, éducation des adultes et sport. En plus de développer l'internationalisation des établissements d'éducation et de formation et la citoyenneté européenne, Erasmus + soutient l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale. Plus de **9 millions d'Européens en ont déjà bénéficié**. Et vous, quel est votre projet ?

Soutenir les échanges et la coopération

► Vous êtes élève, apprenti, étudiant, demandeur d'emploi, ou encore professionnel de l'éducation ou de la formation ?

Vous souhaitez découvrir un système éducatif différent et de nouvelles méthodes de travail, approfondir vos compétences linguistiques et professionnelles, ou encore vous ouvrir à une autre culture ? Partez étudier, faire un stage en entreprise ou au sein d'une institution, vous former ou encore enseigner grâce à une **mobilité Erasmus +**.

► Vous êtes un établissement d'enseignement, un organisme de formation, un acteur social, une collectivité territoriale ou une association ?

Vous aimeriez prendre part à des projets éducatifs ou de formation impliquant d'autres établissements et structures d'Europe, échanger avec eux autour des pratiques professionnelles ou expérimenter ensemble des outils et des méthodes de travail innovants ? Construisez ou participez à un **projet de partenariat Erasmus +**.



QUI EST CONCERNÉ ?



- ▶ Les acteurs de la **jeunesse et du sport** : jeunes, éducateurs, animateurs, bénévoles...
- ▶ Les acteurs de l'**enseignement supérieur** : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs...
- ▶ Les acteurs de l'**enseignement scolaire** (de la maternelle au lycée) : élèves, enseignants, personnels de direction, personnels administratifs...
- ▶ Les acteurs de la **formation et de l'enseignement professionnels** : apprentis, élèves des lycées professionnels, stagiaires de la formation professionnelle, enseignants, formateurs, personnels administratifs, tuteurs de stage, chefs de travaux...
- ▶ Les acteurs de l'**éducation des adultes** : apprenants, formateurs, éducateurs, personnels administratifs, bénévoles...

A savoir :

- Pour les **personnes en situation de handicap**, le programme Erasmus + prévoit une prise en charge couvrant au réel les coûts supplémentaires et les frais de mobilité de leurs éventuels accompagnateurs ;
- Pour les mobilités des participants issus des **régions ultrapériphériques et des pays et territoires d'outre-mer**, un financement spécifique peut être accordé au titre des frais de voyage.

QUELLES DESTINATIONS ? QUELS PAYS PARTENAIRES ?



- ▶ Les **33 pays** participant au programme Erasmus + : les 28 Etats membres de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

- 155 pays partenaires hors Europe pour des projets dans l'enseignement supérieur

PARTIR EN MOBILITÉ

POUR QUOI FAIRE ?

- ▶ **Etudier** ou **enseigner** dans un établissement européen partenaire ;
- ▶ **Se former** : réaliser un stage dans une entreprise ou un établissement d'enseignement-formation, suivre des cours, assister à des séminaires de formation.

QUELLE DURÉE ?

- ▶ La durée de votre mobilité peut varier de **2 jours à 12 mois** selon votre profil et le type d'activité réalisée.

QUELS FINANCEMENTS ?

- ▶ La bourse Erasmus + contribue à couvrir vos frais de voyage et de séjour. Elle peut être complétée par d'autres aides locales ou nationales. Son montant est forfaitaire et varie selon le coût de la vie du pays d'accueil.

Les chiffres 2017 des mobilités pour la France



124,7 Millions d'euros

de budget pour financer
des **projets de mobilité**



43 745

étudiants en mobilité
d'études ou de stage

20 338

élèves de lycées professionnels,
apprentis et demandeurs d'emploi en
stage dans une entreprise européenne



2 526

enseignants
du secteur scolaire
formés en Europe



Ludovic



Apprenti
chaudronnier



« Cette mobilité en Estonie a changé ma façon de voir le travail. Je me rends compte que les entreprises sont vraiment différentes d'un pays à l'autre. Et puis, j'ai plus de connaissances : dans ma façon de travailler, je reprends parfois des techniques vues là-bas. Je conseillerais à tous les apprentis de faire cette expérience ! ».

Vérane



Responsable
pédagogique
au sein des
CEMEA Rhône-
Alpes



« En tant que formatrice, cette mobilité à Lisbonne m'a permis de réfléchir sur mes propres pratiques et conceptions professionnelles. Les visites de structures et les rencontres avec les professionnels portugais m'ont également permis d'améliorer nos contenus de formation ».

+ de témoignages sur :
www.generation-erasmus.fr

CONSTRUIRE UN PROJET DE PARTENARIAT

QUELLES ACTIVITÉS ?

- ▶ Partager des pratiques pédagogiques (projets « échange de pratiques »)
- ▶ Développer et/ou transférer des méthodes innovantes visant à améliorer la qualité de l'enseignement, à soutenir la modernisation des établissements et des politiques d'éducation et de formation (projets « innovation »)

QUELS PARTENAIRES EUROPÉENS ?

- ▶ Des établissements d'enseignement et de formation, des organisations publiques ou privées, des collectivités locales, des entreprises, des associations...



Les chiffres 2017 des partenariats pour la France



39 Millions d'euros

de budget pour financer des **projets de partenariat**



216

projets de partenariat ont été financés

dont



139

dans le secteur de **l'enseignement scolaire**

Jean-Noël



Coordinateur du projet TEPEB (certification européenne de la performance énergétique du bâtiment)



« Nous avons comblé un vrai besoin : les entreprises recherchent des profils de techniciens spécialisés en efficacité énergétique. Or il n'existait pas jusqu'alors de formation transversale à destination des professionnels du bâtiment ».

+ TROUVER DES PARTENAIRES EUROPÉENS

- **eTWINNING** pour les établissements scolaires : www.etwinning.net/fr/pub/index.htm
- **EPALE** pour les professionnels de l'éducation et de la formation des adultes : ec.europa.eu/epale/fr

+ S'INSPIRER DES PROJETS EN COURS

- **ERASMUS+ PROJECT RESULTS** : ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/

Anne



Déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'Académie de Nice

« J'encourage vivement les établissements à s'engager dans un projet d'échanges scolaires Erasmus +. Créant une réelle ouverture sur l'Europe, ce type de projets offre aux élèves l'opportunité de développer de nombreuses compétences transversales (la tolérance, la confiance en soi et en ses propres compétences, la capacité à prendre des décisions, l'aptitude à résoudre les problèmes), de même qu'il représente un pas déterminant dans la construction de leur citoyenneté européenne et, bien souvent, un facteur fort de motivation scolaire ».

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS HORS EUROPE

QUELLES ACTIVITÉS ?

- ▶ Etudier, se former ou enseigner (**mobilité internationale de crédits**)
- ▶ Suivre une partie de son cursus de **master conjoint Erasmus Mundus**
- ▶ Suivre un module ou enseigner une discipline ou un sujet ayant trait à l'Europe (**activités Jean Monnet**)
- ▶ Coopérer avec un établissement situé hors Europe pour soutenir la modernisation du système d'enseignement supérieur de son pays (**projets de renforcement des capacités**)

QUELLES DESTINATIONS ? QUELS PAYS PARTENAIRES ?

- ▶ Tous les pays du monde sont éligibles à la **mobilité internationale de crédits**, sauf l'Andorre, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Emirats Arabes-Unis, le Koweït, Monaco, Oman, le Qatar, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican
- ▶ Les **masters conjoints Erasmus Mundus** et les projets de **renforcement des capacités** sont ouverts aux **155 pays partenaires** des zones Afrique, Amérique latine, Asie, Balkans occidentaux, Caraïbes, Fédération de Russie, Irak, Iran, Pacifique, pays du voisinage de l'Est et du Sud de l'Europe, Yémen
- ▶ Tous les pays du monde sont concernés par les **activités Jean Monnet**

Les chiffres 2017 des projets hors Europe pour la France



15,7 Millions d'euros

de budget pour financer des projets de **mobilité**



2 240

étudiants et enseignants issus de 56 pays sont venus étudier et enseigner en France



1 197

Français sont partis étudier ou enseigner hors Europe, dont 11 pays du continent africain

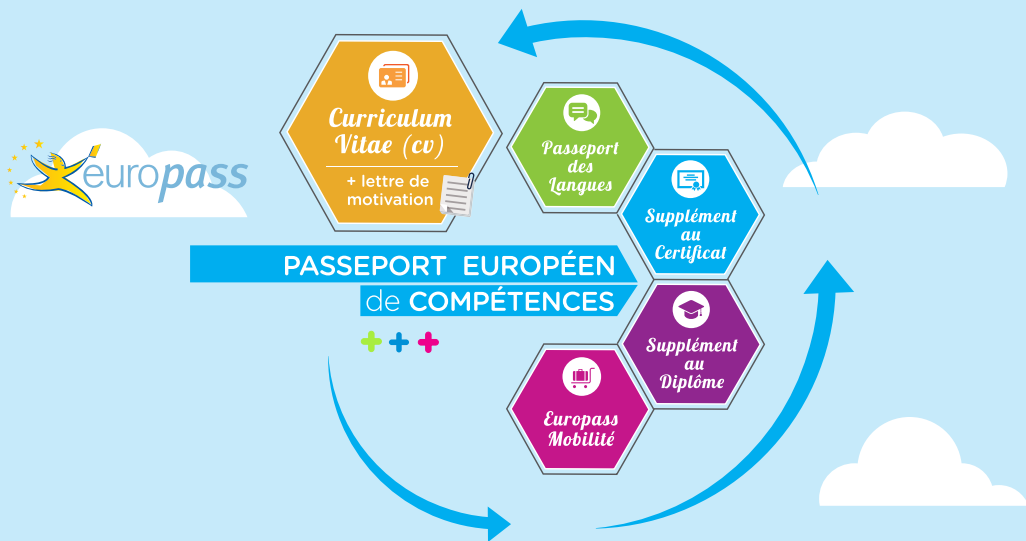
18

Masters conjoints Erasmus Mundus impliquent au moins un établissement français





Valorisez les compétences acquises lors de votre séjour à l'étranger ou celles développées grâce à votre participation à un projet de partenariat avec le portefeuille de compétences Europass :
www.agence-erasmus.fr/page/europass



Retrouvez plus d'infos sur :

- **www.generation-erasmus.fr**
(pour le grand public)
- **www.info.erasmusplus.fr**
(pour les professionnels)



[@GenerationErasmus](https://www.facebook.com/GenerationErasmus/) / [@ErasmusplusFR](https://www.facebook.com/ErasmusplusFR/)



[@gen_erasmus](https://twitter.com/gen_erasmus) / [@ErasmusplusFR](https://twitter.com/ErasmusplusFR)



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Crédits photos : ShutterstockImages. Juin 2018.